dien, devenu *tamarenti* dans le bas grec. Toutefois, de *enti* à *anto* la distance est encore grande, parce qu'il faut la franchir en dépit de la loi bien connue de l'altération des voyelles de fortes en faibles, mais non de faibles en fortes.

Une étymologie toute différente a été proposée par Benary. Suivant lui, *elephas* serait un composé de l'article arabe *al* avec un nom sanscrit de l'éléphant, *ibha*. Cette explication, contestée par Pott, a été acceptée un peu légèrement par Benfey, qui n'y trouve rien à redire. On peut y faire cependant toutes les objections que soulèvent les étymologies précédentes, et, en particulier, celle de ne point rendre compte de la terminaison *anto*. Cette difficulté resterait entière, lors même que l'on rencontrerait dans les langues sémitiques un nom de l'éléphant dérivé du sanscrit *ibha*. Mais cela même est fort douteux, et Pictet démontre clairement que le *habbim* du nom hébreu de l'histoire, *schenhabbim*, où l'on a cru l'y reconnaître, a une tout autre origine. Cette ressemblance lointaine de *ibha* avec *habbin* a cependant entraîné l'illustre Gesenius à l'adoption de l'étymologie insoutenable de Benary, et à l'abandon d'une conjecture antérieure bien plus rapprochée de la vérité pour l'explication du mot *schenhabbim*. Pictet aborde et traite longuement la question de l'origine de ce dernier mot, question incidente, il est vrai, mais qui a bien son importance pour l'histoire linguistique du mot éléphant. Disons seulement que, de toutes ses recherches, il conclut contre l'existence du nom sanscrit de l'éléphant *ibha* dans les langues sémitiques, ce qui détruit complétement l'étymologie qui explique *elephas* par *al-ibha*.

Si l'on a mal réussi jusqu'à présent à expliquer l'origine véritable du nom grec de l'animal, c'est que l'on s'est attaché à en chercher la source, soit dans les langues sémitiques qui ne la possèdent pas, soit parmi les noms sanscrits ordinaires de l'animal, où elle ne se trouve pas davantage. Avant Pictet, personne n'avait encore songé à l'une des dénominations mythologiques de l'éléphant, qui joue un si grand rôle dans les traditions indiennes et qui paraît fournir un rapprochement de tous points satisfaisant. Le roi des éléphants, en effet, celui qui a l'honneur de porter le dieu Indra, est appelé *âirâvata* et *âirâvana*. Ce sont là des termes patronymiques, dérivés de *irâvat*, l'Océan, et qui signifient le *fils de l'Océan*, par allusion à l'origine mythique de l'éléphant d'Indra, sorti de la mer lors de son barattement par les *Dêvas* et les *Assouras*, pour obtenir le breuvage d'immortalité. Examinons maintenant comment, de cet *âirâvata* a pu se former le grec *elephanto*.

Le changement de *r* en *l* ne fait pas difficulté, puisqu'il est très-fréquent en sanscrit même, et qu'en particulier le mot *irâ*, avec le sens de *terre* et de parole, s'écrit aussi *ilâ*. On n'objectera rien non plus à l'affaiblissement du vriddhi *âi*, ainsi que de l'*â* long, en *e*, si l'on se rappelle qu'il ne s'agit pas ici d'un mot dont l'affinité soit primitive dans les deux langues, mais d'une forme importée dans l'Occident à une époque probablement très-postérieure au fractionnement de la grande race indo-européenne. Nous aurons ainsi le vrai noyau significatif du nom *âirâ* ou *âilâ*, représente en grec par *élé*. Reste le double suffixe *vata*, composé de *vat* qui forme des possessifs, et de *a* qui donne naissance à des dérivés patronymiques. Le nom de l'Océan, *irâvat*, signifie qui a de l'eau, *irâ;* il se prend aussi dans le sens de *nuage*. Le *ph* grec correspond dans la règle au *bh* sanscrit, mais aussi par exception au *v*, comme on le voit dans le pronom dorique *sphos* pour le sanscrit *svas*. D'ailleurs, il s'agit ici du terme importé, et soustrait par cela même aux lois strictes du système phonique radical.

Quant à la nasale de *phanto*, qui manque dans *vata*, il ne faut pas oublier que le thème fort de *vat*, et sans doute aussi sa forme primitive, est *vant*. Le retranchement de la nasale dans plusieurs cas de la déclinaison, ainsi que l'addition d'un second suffixe, tient à une loi générale de l'histoire des langues, lesquelles, une fois formées, ont une tendance constante à alléger la portion en quelque sorte matérielle des mots dérivés, et à contracter les éléments, devenus trop nombreux, de la composition primitive. La forme *airâvana* a modifié le nom originel en vertu du même principe, en retranchant le *t* final de *vat*, tout comme le nominatif des noms en *vat* devient *vân* pour *vant*. Le thème affaibli *vata*, au nominatif *vatas*, se retrouve bien dans le grec *phas* pour *phat-s*, mais, dans tous les autres cas, le grec conserve le thème fort *phanto*, tandis que le sanscrit y renonce tout à fait par suite de l'influence du second suffixe patronymique. Il est probable, toutefois, qu'il n'en a pas toujours été ainsi et que le thème complet *âirâvanta* a existé anciennement dans la déclinaison du nom, d'abord pour tous les cas, et plus tard pour quelques-uns seulement. Nous aurions donc ainsi, comme corrélatif du grec *elephantos*, une ancienne forme *âirâvanta* ou *âilâvanta*, affaiblie plus tard en *âirâvata* et *âirâvana*. Si l'on considère que ce long mot, de quatre syllabes, est une forme réelle et non pas inventée en vue de l'étymologie, que son sens est également positif, et qu'il s'applique au roi des éléphants, on admettra difficilement la possibilité d'une rencontre fortuite entre le sanscrit et le grec. Cette origine du nom de l'éléphant, indiquée par Pictet, peut donc être regardée comme à peu près certaine.

Il n'est pas besoin de faire observer toute l'importance d'un nom mythologique indien de l'éléphant, transporté en Grèce avec l'ivoire, à une époque aussi ancienne que celle d'Homère. Il y aurait là une preuve nouvelle et frappante de la haute antiquité des mythes religieux de l'Inde. Cette antiquité, que bien d'autres faits concourent à établir, a été plus d'une fois mise en doute. Il est donc utile de signaler les faits qui se trouvent en opposition avec cette manière de voir.

Pictet ne se dissimule point cependant que le nom d'*âirâvata*, auquel la tradition attribue le sens de *fils de l'Océan*, et qui, à dater du moins des épopées, se trouve exclusivement appliqué à l'éléphant d'Indra, a fort bien pu primitivement n'être qu'un nom ordinaire de l'animal. Cette possibilité résulte de ce que le mot *irâvat*, signifiant simplement *qui a de l'eau*, a dû aussi avoir le sens de *fleuve* avec celui d'océan; et nous trouvons, en effet, dans l'Inde, deux rivières appelées *Irâvati*, l'une dans le Pendjab, l'Hydraotes des anciens, l'autre au delà du Gange, chez les Birmans, encore aujourd'hui l'Irawadi. Il n'y a dans ces noms aucune allusion à l'éléphant *âirâvata*, comme le suppose le savant géographe Ritter, lequel en infère une ancienne et grande extension des traditions brahmaniques au delà du Gange. On connaît la prédilection de l'éléphant pour le voisinage des fleuves et son amour pour l'eau, dont l'abondance est nécessaire à son bien-être. Aristote signale déjà ce penchant de l'animal quand il dit au livre IX de son *Histoire naturelle :* Ἐστὶ δὲ τὸ ζῷον παραποτάμιον, οὐ ποτάμιον; « C'est un animal du bord des fleuves, mais non des fleuves mêmes. »

Bien avant Aristote, la langue sanscrite avait consigné ce fait dans les noms de *djalakânkcha*, désireux de l'eau, et de *sâranga*, qui va vers l'eau, appliqués à l'éléphant. Il est donc très-possible que les dérivés de *irâvat* aient signifié primitivement l'*animal* des fleuves, et que le mythe qui fait sortir l'éléphant de l'océan ait tiré son origine de ces noms mêmes, fait dont on trouve plus d'un exemple dans l'histoire des mythologies. Peut-être que l'étude plus approfondie des Védas, si le nom et le mythe s'y rencontrent, viendra jeter sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, une lumière nouvelle.

Ce serait se livrer à de vaines hypothèses que de vouloir conjecturer par quelle voie et à quelle époque ce nom de l'éléphant est arrivé avec l'ivoire de l'Inde, dans la Grèce, et cela d'autant mieux qu'on ne retrouve aucune trace de son passage dans les langues intermédiaires. La probabilité la plus grande semble désigner les Phéniciens qui, déjà du temps de Salomon, allaient chercher l'ivoire dans l'Inde, et si nous possédions de leur langue autre chose que des débris d'inscriptions obscures, nous y retrouverions peut-être aussi le nom de l'éléphant d'Indra. Nous ne connaissons malheureusement pas non plus les anciennes dénominations égyptiennes, car le *elphinos* ou *delphinos*, indiqué par le P. Kircher et par Bochart comme un nom cophte de l'ivoire, n'est sûrement qu'une corruption du grec.

De la langue des Hellènes, le nom de l'éléphant a passé dans le latin *elephas*, et de là dans les idiomes néo-latins et germaniques, espagnol et portugais, *elephante*, italien *liofante*, vieux français *olifant*, *oriflant;* ancien haut-allemand *helfand*, *elafant;* anglo-saxon *elpend*, *ylpend*, *elp*, *ylp*, etc., d'où *ylpenban*, ivoire, c'est-à-dire os d'éléphant, allemand *elfenbein*. Les Scandinaves ont importé de leur côté le nom arabe, probablement par suite de leur expédition dans la Méditerranée. Ainsi on trouve en scandinave *fill*, éléphant, *fila-bein*, ivoire, danois *fils-ben*, sans rapport, par conséquent, sauf pour le nom de l'os, avec l'allemand *elfenbein*.

— Zool. L'*éléphant* forme, dans l'ordre des pachydermes, le type de la petite famille des proboscidiens. Ce genre est assez connu pour qu'il suffise de rappeler brièvement ses caractères. Il a des molaires à couronne plate, composées d'un certain nombre de lames verticales, formées de substance osseuse, enveloppées d'émail, et liées ensemble par la substance corticale; elles sont au nombre de deux ou de quatre à chaque mâchoire; les canines manquent complétement; la mâchoire supérieure porte deux incisives (V. DÉFENSES), très-longues, très-fortes et arquées en dessous; le nez se prolonge en une longue trompe mobile; les oreilles sont très-vastes et planes; la peau très-épaisse et rugueuse; les mamelles pectorales au nombre de deux; la queue médiocre, terminée par une touffe de crins. Ce genre ne comprend que deux espèces vivantes, *l'éléphant des Indes* et *l'éléphant d'Afrique*, et un petit nombre d'espèces fossiles dont nous parlerons plus loin. Ses affinités sont des plus remarquables, car, bien qu'il appartienne évidemment à l'ordre des pachydermes, qui renferment les plus grands des mammifères terrestres et qu'il occupe lui-même le premier rang, sous ce rapport, ses caractères ostéologiques et surtout son mode de dentition le placent à côté des rongeurs, et plus particulièrement des rats et des cochons d'Inde, dont la taille est si exiguë. Mais si l'*éléphant* diffère prodigieusement des rongeurs par son volume, il s'en éloigne bien plus encore par son intelligence. L'*éléphant* est connu de toute antiquité; sa masse énorme, l'étrangeté de ses formes, ses mœurs sociables, la douceur de son caractère, les services qu'il est susceptible de rendre, les produits qu'on en retire, tout cela a dû attirer sur lui de bonne heure l'attention des hommes. Dans l'Inde, on le soumit à la captivité, sinon à la domesticité; on le dressa à faire le service des bêtes de somme et de trait. Comme il inspire à la fois la crainte par sa force et la sympathie par sa douceur, on eut pour lui un respect qui ne tarda pas à aller jusqu'à la vénération. On lui prêta des vertus et des vices, des mœurs raisonnées, de la modestie ou de l'orgueil, et surtout une pudeur et une chasteté étonnantes; on lui attribua une religion naturelle et innée, l'observance d'un culte, l'adoration quotidienne du soleil et de la lune, l'usage de l'ablution avant l'adoration, l'esprit de divination, la piété envers le ciel, la charité envers ses semblables, qu'il assistait à leur mort et qu'il inhumait religieusement.

Malgré ces qualités, nous dirions presque ces vertus, on dressa les *éléphants* à l'art de détruire les hommes. On leur fit porter des tours en bois, dans lesquelles se tenaient plusieurs archers, qui, étant eux-mêmes hors d'atteinte, incommodaient beaucoup l'ennemi, en faisant pleuvoir des traits de toutes parts. « Tout le monde sait, dit V. de Bomare, que les Orientaux ont été les premiers à mener ces animaux en troupe aux combats. Chez ces nations mal disciplinées, c'était la meilleure troupe de l'armée, et celle qui décidait ordinairement du sort des batailles; ils rompaient les rangs, épouvantaient les chevaux, écrasaient les hommes sous leurs pieds, et il était difficile de les blesser. On les avait même dressés à saisir les hommes avec leur trompe, et à les jeter dans la tour qu'ils portaient. Lorsqu'on menait l'*éléphant* au combat, on attachait à l'extrémité de sa trompe une chaîne ou un sabre nu, dont il se servait fort adroitement contre les ennemis. On trouva à la fin le moyen de leur résister, ou à l'aide du feu qui les épouvante, ou avec des armes en forme de faux, dont on leur coupait la trompe, et de longues piques qu'on leur enfonçait sous la queue à l'endroit où la peau est moins épaisse; enfin, on leur opposa d'autres *éléphants*. On vit alors les animaux les plus terribles prendre part dans les querelles des hommes, et s'entre-détruire pour les défendre ou pour les venger. » Justin et Diodore nous apprennent que les Indiens employèrent les *éléphants* pour se défendre contre les entreprises de Sémiramis. Les Juifs ne connurent l'ivoire qu'au temps du prophète Amos; cette substance fut très-recherchée à Jérusalem et servit à décorer, non-seulement les meubles, mais les maisons. Les Grecs la connaissaient déjà du temps d'Homère, mais sans savoir ni de quel animal, ni de quel pays elle provenait. C'est seulement à l'époque des guerres d'Alexandre que l'*éléphant* fut bien connu en Grèce. Aristote a donné sur l'organisation et les mœurs de ce pachyderme les détails les plus précis et les plus exacts. Il sait, par exemple, que l'*éléphant* s'accouple à la manière des autres grands mammifères, qu'il se reproduit en captivité, que le petit tette sa mère avec sa bouche et non avec sa trompe, etc.

A Carthage, les *éléphants* n'ont pas été employés à la guerre avant la dynastie des Ptolémées. Polybe les mentionne pour la première fois à propos de la guerre de Sicile contre Hiéron. Les Carthaginois s'en servirent aussi contre les Romains, du temps de Scipion. L'espèce ainsi domptée était l'*éléphant d'Afrique*, très-commun alors autour de l'Atlas; les médailles romaines ne laissent aucun doute à cet égard. Et pourtant l'*éléphant d'Afrique* a longtemps passé pour indomptable. « Deux faits, dit Boitard, nous prouveront que ceci est une erreur. Un passage d'Appien nous apprend qu'Asdrubal reçut la commission d'en aller prendre dans les forêts, lorsque Carthage était menacée par Scipion l'Africain, et qu'il exécuta très-rapidement cette mission. On sait également, par le même auteur et par quelques passages de Polybe, que ceux dont se servirent les Egyptiens dans leurs guerres contre les Séleucides venaient d'Ethiopie. Ptolémée Philadelphe, et son successeur Evergète, firent tout ce qu'ils purent pour engager les Abyssiniens à prendre des *éléphants* pour les dompter, mais ces peuples s'y refusèrent constamment. Alors, Ptolémée Evergète fit une expédition en Abyssinie, et il fonda à Arkecko, près de l'île de Marsuah, une colonie de chasseurs qu'il nomma Ptolémaïs-Théron. Ce prince nous apprend lui-même, dans l'inscription qu'il a laissée dans le royaume d'Adel, que sa colonie grecque répondit si bien à ses espérances, qu'il parvint à rendre les *éléphants* d'Ethiopie supérieurs à ceux de l'Inde. » On comprend, du reste, sans peine que l'*éléphant* d'Afrique ait été plus répandu dans l'Occident. C'est dans leurs guerres contre Pyrrhus que les Romains virent pour la première fois des *éléphants;* d'abord ils s'en effrayèrent beaucoup; puis ils songèrent à s'en défendre. Le premier moyen qu'ils employèrent fut de placer au milieu de leurs phalanges d'énormes pieux qui empêchaient ces animaux de passer. Puis ils cherchèrent à les combattre corps à corps, et s'aguerrirent au point qu'on vit des soldats se glisser sous le ventre des *éléphants* pour les percer de leur courte épée, ou bien leur couper les jambes à coups de hache. Plus tard, ils dressèrent eux-mêmes des *éléphants* à la guerre, et les employèrent contre les rois de Macédoine et de Syrie. D'après Valère Maxime, les armées impériales en avaient encore trois cents sous le règne de Sévère. Vers la fin du IIIe siècle, on cessa de les employer. Les *éléphants* servirent maintes fois à orner le triomphe et à traîner le char du vainqueur. Jules César se faisait précéder de quarante *éléphants* privés, qui portaient des flambeaux. « Vers les derniers temps de la république, dit M. P. Gervais, comme il n'était pas permis de frapper des médailles à l'effigie de Jules César, on imagina, pour flatter son orgueil, de représenter des *éléphants*, parce qu'en langue punique *César* voulait dire *éléphant*. » Mais ce fut surtout aux jeux du cirque que les *éléphants* furent employés. Curius Dentatus, le premier, montra au peuple et fit massacrer devant lui quatre de ces animaux, trophées de sa victoire sur Pyrrhus. « En l'an 55, dit Is. Geoffroy-Saint-Hilaire, à l'inauguration du théâtre de Pompée, vingt *éléphants* furent combattus et tués avec des circonstances horribles, et qui finirent par éveiller la pitié du public. » — « Germanicus, écrit de son côté M. Pouchet, montra des *éléphants* qui dansaient grossièrement. Les Romains ne s'en tinrent pas là; leur passion pour les funambules leur fit essayer de faire exécuter ces tours par ces pesants mammifères, et un sentiment d'admiration générale eut lieu, quand, aux jeux que Néron institua en l'honneur d'Agrippine, on vit des *éléphants* danser sur la corde roide. » Sous Galba, un de ces animaux, chargé d'un chevalier romain, monta, sur une corde tendue, jusqu'au sommet du théâtre. L'*éléphant* était encore dressé à marcher rapidement parmi des hommes sans en blesser aucun. Elien et Columelle affirment positivement que les *éléphants*, à cette époque, se reproduisaient en captivité, et que la plupart de ceux qui parurent dans les jeux de Germanicus, sous Tibère, étaient nés à Rome. Il semble, d'après tout cela, que les écrivains des premiers siècles de notre ère auraient dû mieux connaître ces pachydermes. Ce n'est pas sans étonnement qu'on lit les fables ridicules qu'ils ont débitées sur les hautes capacités intellectuelles et sur les sentiments moraux de l'*éléphant*. Le trop crédule Pline rapporte que l'on vit certains de ces animaux écrire le grec avec régularité; il ajoute même que des *éléphants* se rapprochèrent encore davantage des facultés humaines, au point de devenir amoureux de quelques femmes égyptiennes.

Le premier *éléphant* qu'on ait vu en France est celui qui fut envoyé à Charlemagne par Aaroun-al-Raschid. L'histoire déjà si étrange de cet animal ne pouvait qu'être encore défigurée au moyen âge. A Crémone, un *éléphant*, envoyé à l'empereur Frédéric II par le fameux *prêtre Jean* frappa si fort un âne chargé qu'il le jeta sur le toit d'une maison. Brunetto Latini, qui raconte gravement cet exploit, ajoute : « Et ja soient l'*olifans* (les *éléphants*) si fiers, si pourtant ils deviennent privés moult tost. » Si nous arrivons jusqu'à la Renaissance, nous ne voyons pas l'*éléphant* mieux connu. Ambroise Paré lui-même dit que l'*éléphant* n'a qu'un petit en sa longue carrière, qui dure trois cents ans.

Mais bientôt aux traditions fantastiques allaient se substituer des études positives. Christoval d'Acosta, à Burgos, Joachim Prætorius, à Hambourg, Balthazar Stolberg, Phil. Oheim, à Leipzig, et autres, publient des monographies de l'*éléphant*. En 1668, le roi de Portugal fit don à Louis XIV d'un *éléphant* originaire du Congo. Agé de dix-sept ans et haut de six pieds et demi, il vécut à la ménagerie de Versailles pendant treize ans, durant lesquels il ne grandit que d'un pied. A sa mort, il fournit au célèbre anatomiste Perrault le sujet d'une savante description. Quelque temps après, Pierre le Grand reçut du shah de Perse un *éléphant*, dont le squelette est conservé au musée de Saint-Pétersbourg. Buffon, qui a si bien écrit sur la plupart des mammifères, n'a pas été aussi heureux pour l'*éléphant*. Son travail sur ce sujet renferme de nombreuses erreurs, et sur bien des points il est fort en arrière d'Aristote. D'après notre savant naturaliste, l'*éléphant* est plein de décence; c'est par pudeur qu'il ne s'accouple pas en esclavage, et que, par conséquent, il ne s'est jamais reproduit en captivité; le petit tette avec le nez et porte ensuite à sa bouche le lait qu'il a pompé. Tout cela est complétement erroné. Alors aussi on croyait que les défenses, qui fournissent l'ivoire, étaient des cornes, caduques comme le bois des cerfs. Daubenton démontra toute la fausseté de cette croyance. Enfin, vers les dernières années du XVIIIe siècle, l'Anglais Corse ajouta beaucoup aux connaissances que l'on avait déjà à ce sujet.

Nous avons, en commençant cet article, esquissé à grands traits les caractères de l'*éléphant*. Mais les particularités que présente son organisation méritent d'être étudiées avec quelques détails. Considéré dans son ensemble, cet animal a un aspect disgracieux, des formes lourdes et trapues que l'énormité de sa masse contribue encore à mettre en évidence. Sa taille, souvent exagérée dans les récits des voyageurs, n'en est pas moins colossale. L'*éléphant* est, en effet, le plus grand de tous les mammifères terrestres actuellement vivants. Il atteint près de cinq mètres de longueur totale sur plus de trois mètres de



hauteur. Tout son corps est revêtu d'une peau calleuse, crevassée, très-épaisse, d'un gris sale et noirâtre, nue ou présentant à peine quelques poils très-clair-semés, noirs et rudes. La tête est énorme, et se fait surtout remarquer par le développement du crâne. De tous les animaux, sans en excepter l'homme, l'*éléphant* est celui dont la tête a le plus de hauteur verticale à proportion de sa longueur et de sa largeur horizontales. Ceci tient à trois causes, qui sont : le grand développement du front; la brièveté des os du nez et la hauteur des maxillaires; l'élévation et la direction presque verticale des alvéoles qui logent les défenses, et par suite la hauteur des os intermaxillaires. Cette particularité a fait attribuer à l'*éléphant*, par les anciens naturalistes, une intelligence qui ne reconnaîtrait de supérieure que celle de l'homme. Mais la masse du cerveau n'est nullement en rapport avec celle du crâne; elle ne forme qu'une très-petite partie du volume de la tête; par contre, les sinus frontaux sont très-développés, et les deux tables osseuses du crâne se sont dédoublées et offrent entre elles de larges cellules. De là l'énorme renflement de la région crânienne. Toutefois, on est allé trop loin quand, par une sorte de réaction contre les doctrines anciennes, on a représenté l'*éléphant* comme un animal presque aussi stupide que le cochon. Les études de Gratiolet sur le cerveau du dernier *éléphant* mort à la ménagerie du Muséum l'ont conduit aux conclusions suivantes : le cerveau de l'*éléphant* a la forme d'un cœur à lobes très-divergents; par les parties constituantes de l'isthme et par le cervelet, c'est presque un encéphale humain. Par les hémisphères cérébraux et les lobes olfactifs, c'est un cerveau d'animal, et d'animal d'un type assez inférieur, mais ennobli, toutefois, par des développements excessifs de tous ses plis, et surtout de ses plis frontaux. Ces nouvelles observations rapprochent donc le cerveau de l'*éléphant* de celui de l'homme; elles expliquent facilement les traits d'intelligence qu'on voit ce pachyderme accomplir chaque jour, et qui dénotent en lui quelque chose que l'on ne peut qualifier simplement d'instinct, et qu'on est obligé d'appeler du nom de raison. Les oreilles de cet animal sont très-grandes, surtout chez l'espèce africaine; aussi l'*éléphant* a-t-il l'ouïe d'une finesse extrême. Ses yeux sont très-petits, mais vifs et pourvus de cils à leurs deux paupières. La trompe, qui n'est qu'un prolongement du nez, constitue le principal caractère distinctif des *éléphants*. Elle est à peu près cylindrique, un peu aplatie en dessous, très-mobile, assez longue pour que son extrémité puisse toucher la terre sans que l'animal ait besoin de se baisser. Elle est recouverte d'une peau semblable à celle du corps, et offre de distance en distance des dépressions circulaires qui la font paraître comme annelée. Cette trompe prend naissance au devant de l'os frontal, forme la continuation du nez, dont elle recouvre les cartilages, et se joint par sa racine à la lèvre supérieure. L'intérieur est creusé d'un double canal, correspondant aux deux narines, et offrant, vers la partie supérieure, une sorte de valvule que l'animal ouvre et ferme à volonté. Ce canal, dont les parois sont formées de fibres musculaires très-nombreuses et entrecroisées, est tapissé d'une membrane fibro-tendineuse, toujours simple et humide, grâce à la sécrétion muqueuse continuellement fournie par de petits cryptes ouverts à sa surface. L'extrémité inférieure de la trompe présente un rebord circulaire, ayant en avant un prolongement en forme de doigt, qui, pouvant s'opposer au reste du rebord, représente en effet un véritable doigt, ce qui a fait comparer la trompe à une main. « La main, dit Buffon, est le principal organe de l'adresse du singe; l'*éléphant*, au moyen de sa trompe, qui lui sert de bras et de main, et avec laquelle il peut saisir et enlever les plus petites choses, les porter à la bouche, les poser sur son dos, les tenir embrassées, ou les lancer au loin, a donc le même moyen d'adresse que le singe. » Cet organe jouit d'ailleurs d'une force prodigieuse, et c'est principalement dans son action que réside la puissance de l'*éléphant;* la trompe possède une très-grande mobilité dans tous les sens. C'est à la fois, dit Boitard, l'organe du tact, de la préhension et de l'odorat. Dans les actions ordinaires de la vie, la trompe remplace la main pour l'animal. Contre ses ennemis, c'est une arme d'une puissance terrible; il saisit son assaillant, l'enlace dans ses replis, le presse, l'étouffe, le brise, le lance dans les airs, ou le renverse pour l'écraser sous ses pieds. Il s'en sert aussi pour briser les branches ou arracher les arbres. D'après Corse, l'*éléphant*, dans son jeune âge, aurait trente-deux dents mâchelières ou molaires, dont vingt rudimentaires. Ce nombre diminue avec l'âge, et, chez l'adulte, il se trouve réduit à huit ou même à quatre. Par contre, le nombre des lames dont se compose chaque molaire va en augmentant avec les années; mais ce ne sont pas de nouvelles lames qui viennent s'ajouter aux anciennes. La cause de cette augmentation est bien plus curieuse. Il n'y a que quatre dents qui servent à la mastication, c'est-à-dire une de chaque côté à chaque mâchoire. Cette dent, par suite de sa position, s'use à la longue et diminue de volume. Pendant que l'animal s'en sert, une autre se développe à côté, et pousse l'ancienne en avant; celle-ci glisse dans le sens de la longueur de la mâchoire; sa racine, ébranlée par ce déplacement, meurt, se décompose; bientôt la dent elle-même tombe et cède la place à la molaire qui l'a chassée. Celle-ci est à son tour remplacée par une autre, et ainsi de suite, de telle sorte que cette succession de chutes et de repousses peut se renouveler jusqu'à huit fois, du moins chez l'*éléphant* des Indes; le nombre des lames, qui est de quatre dans la première dent, augmente dans les suivantes, et arrive jusqu'à vingt-trois dans la huitième. Il en résulte que l'*éléphant* n'a jamais, de chaque côté et à chaque mâchoire, qu'une ou deux dents, suivant le moment de l'observation, et qu'il est impossible de connaître son âge par le degré d'usure de ses molaires. On remarque que le bord antérieur des dents est toujours plus usé que l'autre. Outre les dents molaires, l'*éléphant* possède à la mâchoire supérieure deux incisives, recourbées en haut, saillantes, quelquefois fort longues : ce sont les *défenses*. Chez les *éléphants* mâles d'Afrique, elles dépassent quelquefois la longueur de trois mètres, et atteignent un poids de soixante kilogrammes. L'espèce indienne les a beaucoup plus courtes, et chez la femelle elles ne font pas saillie hors de la bouche. Adams assure avoir vu une défense qui avait cinq mètres de longueur sur vingt-deux centimètres de diamètre à la base. Elles sont creuses à partir de leur point d'insertion jusque vers la moitié de leur longueur en moyenne. Les défenses des *éléphants* tombent dans leur jeune âge, comme toutes les dents de lait; elles ne repoussent qu'une fois. On a dit que l'*éléphant* s'en servait pour sillonner le sol et en arracher les racines pour sa nourriture; ce fait est au moins douteux. « Ce qu'il y a de plus certain, dit Boitard, c'est qu'elles lui servent d'armes défensives et offensives; qu'elles protégent la trompe, repliée entre elles deux, quand l'*éléphant* perce à travers les bois épineux et les fourrés qu'il habite; qu'elles lui servent encore à écarter et à maintenir les branches pour frayer un passage à la trompe, lorsqu'elle va cueillir au milieu d'un arbre touffu les sommités tendres des rameaux feuillés dont il se nourrit. » Ce sont ces défenses qui fournissent à l'industrie la substance connue sous le nom d'*ivoire;* les dents molaires en donnent aussi, mais d'un échantillon plus petit, d'une texture moins homogène, et par conséquent d'une qualité inférieure. Le cou de l'*éléphant* est très-court; ses mouvements sont fort difficiles et très-restreints. Le dos est arqué, parsemé de quelques poils rudes. La queue, longue d'un mètre au plus, est à peu près nue et se termine par une houppe de poils épais, flexibles, noirs et luisants. Les jambes, dont les antérieures manquent de clavicule, sont massives et pareilles à d'énormes colonnes sur lesquelles repose la masse du tronc; les os qui les composent sont superposés dans une direction tout à fait verticale, d'où il résulte que les *éléphants* ont beaucoup moins d'agilité et des mouvements moins faciles que les autres animaux. Les pieds, tous à cinq doigts, ont des sabots, au nombre de trois à cinq, qui ne touchent pas le sol, la peau de la plante du pied formant une sorte de semelle épaisse et calleuse.

L'*éléphant* ne se trouve à l'état sauvage que dans les régions les plus chaudes de l'ancien continent. L'*éléphant des Indes* habite l'Asie tropicale et les grandes îles voisines; l'espèce africaine est répandue au Sénégal, dans la Guinée et au Cap de Bonne-Espérance. L'aire géographique de ce genre était autrefois beaucoup plus étendue, comme nous avons déjà eu occasion de le voir, et comme nous le verrons surtout en parlant des espèces fossiles. A l'état de domesticité, ou tout au moins de captivité, on peut dire qu'il se trouve à peu près partout. Il n'est guère de ménagerie ou de jardin zoologique qui ne possède un ou plusieurs de ces pachydermes. L'*éléphant* n'habite en général que les vastes et profondes forêts; il recherche le voisinage de l'eau, dans laquelle il aime à se plonger fréquemment pour lubréfier et amollir sa peau sèche et coriace. Très-bon nageur, il traverse aisément les rivières et n'a pas besoin, comme le croyaient les anciens, de marcher sur le fond, en élevant sa trompe vers la surface, pour respirer. Non-seulement il aime à se baigner, mais il prend fréquemment de l'eau dans sa trompe, pour en asperger son corps. Lorsque ce liquide lui manque, il cherche à y suppléer en se couvrant d'herbe, de feuilles ou de poussière fraîche.

L'instinct naturel des *éléphants* les porte à la société. Ils se tiennent en grandes troupes dans l'intérieur des forêts, d'où ils ne sortent que rarement et lorsqu'il s'agit de dévaster quelques champs voisins. Des individus de tout âge et de tout sexe, au nombre de quarante à cent, composent ces troupes ou *hardes*. Ils marchent sous la conduite d'un couple formé des deux individus les plus grands et les plus âgés, un de chaque sexe. Lorsqu'ils sortent des bois ou qu'ils remarquent quelque apparence de danger, ils observent un ordre de marche déterminé. Les plus jeunes et les femelles sont placés au milieu. Les vieux mâles forment un cercle autour. Les petits viennent se mettre sous la protection des femelles, qui les embrassent de leur trompe. Ils ne s'écartent guère les uns des autres, afin de pouvoir se porter secours à l'occasion. On rencontre aussi quelques *éléphants* solitaires, que les Indiens appellent *grondahs;* ce sont toujours des mâles chassés des hardes.

L'*éléphant* se nourrit de substances végétales, herbes, racines, écorces, graines, jeunes rameaux; mais il aime surtout les fruits et les végétaux sucrés, tels que la canne et le maïs. Son appétit est considérable; d'après M. Pouchet, il consomme journellement cinquante kilogrammes d'herbe ou de foin, et avale douze à quinze seaux d'eau. Pierre de Laval raconte, dans ses *Voyages*, qu'un *éléphant* mange jusqu'à cent livres de riz par jour. On assure néanmoins qu'il peut supporter d'assez longues abstinences, ce qui est peu probable, car il ne rumine pas comme le chameau. Cet animal exerce souvent de grands dégâts dans les champs de céréales ou de cannes à sucre. Les cultivateurs sont obligés de faire la garde dans des guérites, qu'ils construisent exprès en bambous, de peur de devenir eux-mêmes la proie des tigres. Lorsqu'ils aperçoivent un de ces pachydermes, ils se donnent mutuellement l'alarme et le repoussent à force de cris et de coups d'armes à feu. Du reste, l'*éléphant* n'attaque jamais de lui-même l'homme ou les animaux; étant herbivore, il n'a aucune raison pour commencer une lutte inutile; mais, s'il est attaqué, il se défend avec le courage du désespoir, et devient réellement terrible, tant que durent sa peur et sa colère. Quelquefois il entre dans les champs de tabac, qu'il dévaste. Tant que la plante est encore jeune et aqueuse, elle ne lui fait aucun mal; mais aux approches de la maturité, elle produit sur lui une véritable ivresse, souvent même un sommeil profond, pendant lequel il est aisé de le prendre. Le long de la côte d'Or, il fait beaucoup de mal aux arbres fruitiers, notamment aux bananiers. En captivité, il mange aussi beaucoup de noix de coco, qu'on lui donne cassées ou entières, des feuilles de sagoutier ou d'autres arbres. On lui donne également une pâte composée de farine, de sucre et de beurre; on habitue très-facilement les *éléphants* à boire du vin, et même de l'eau-de-vie, de l'arack et autres boissons spiritueuses; mais jamais on n'a pu en décider un seul à manger de la chair, bien que le voyageur Thévenot assure qu'on leur en fait manger à Delhy. V. de Bomare nous a conservé le *menu* du petit *éléphant* de la ménagerie royale.

Comme la brièveté de son cou ne permet pas à l'*éléphant* de se baisser pour prendre sa nourriture à terre, c'est avec sa trompe qu'il la ramasse; c'est avec cet organe qu'il arrache l'herbe dont il fait ensuite des paquets, et qu'il porte à sa bouche tous ses aliments. C'est encore avec la trompe qu'il prend sa boisson; il aspire le liquide, le garde plus ou moins longtemps, en fermant la valvule dont nous avons parlé; puis, recourbant la trompe, il lance ou laisse couler l'eau dans sa gorge. La force de l'*éléphant* est prodigieuse; il peut porter jusqu'à mille kilogrammes. Il court plus vite que ne le laisserait croire la lourdeur de ses formes; il a un trot assez prompt, et peut faire vingt lieues par jour, et même trente, pour peu qu'on le presse. Il a de la peine à descendre des pentes rapides, et il est alors forcé de ployer ses jambes, pour ne pas être entraîné par le poids de sa tête. Il atteint aisément un homme à la course, mais il est possible de l'éviter en se portant de côté, car il ne lui est pas facile de se tourner. Ce serait cependant une grande erreur de croire qu'il ne peut ni se coucher ni se relever quand il est tombé. L'*éléphant* s'agenouille, se couche et se relève à volonté. Bien que l'on trouve des individus dormant debout et que l'on ait même vu, dit-on, un de ces animaux creuser avec ses défenses dans les murs de sa loge deux trous, dans lesquels il appuyait le bout de ces mêmes défenses, quand il voulait dormir, il n'en faut pas conclure que l'*éléphant* ne se couche pas.

Pendant longtemps on a ignoré la manière dont s'accouplent les *éléphants;* on sait aujourd'hui que cet accouplement ne diffère pas de celui de la plupart des mammifères. Corse a eu l'occasion de l'observer dans l'Inde, et il est entré à cet égard dans les détails les plus circonstanciés. Lorsque les femelles entrent en chaleur, la troupe, dit-il, se sépare par couples, qui se retirent dans les solitudes les plus profondes des forêts. Ceci répond à l'opinion erronée adoptée par Buffon, que l'*éléphant*, par une noble pudeur, ne s'accouple pas en captivité; sur quoi un auteur, qui a vu des *éléphants* en Afrique s'accoupler sans trop se soucier des voisins, fait remarquer que le caractère de ces animaux a bien changé et que la corruption s'est introduite aussi parmi eux. La gestation dure vingt mois. Il paraît que les femelles entrent en chaleur, non pas à des époques fixes, mais dans les diverses saisons; aussi mettent-elles bas à toutes les époques de l'année. La portée est ordinairement d'un seul petit. Celui-ci, à sa naissance, a généralement un mètre de hauteur; il jouit de l'usage de tous ses organes, et déjà il est assez fort pour suivre ses parents. Il tette, non avec la trompe, comme l'a dit Buffon, mais bien avec la bouche, comme tous les autres mammifères, et en renversant sa trompe en arrière. L'allaitement dure environ deux ans, et le temps des amours ne revient pour la femelle qu'à la troisième année. Les mères ont le plus grand soin de leurs petits; mais ceux-ci, dans les hardes où ils se trouvent, tettent indifféremment toutes les femelles qui ont du lait. La croissance de l'*éléphant* est fort lente; il grandit encore à l'âge de vingt ans, époque à laquelle il éprouve à son tour le besoin d'engendrer. On pense qu'il peut vivre cent cinquante à deux cents ans.

Malgré sa force et ses armes puissantes, ce pachyderme a des ennemis redoutables; le lion, le tigre, le rhinocéros, les grands serpents, lui font de cruelles blessures, et finissent même souvent par en venir à bout. L'homme lui-même a depuis longtemps déclaré à l'*éléphant* une guerre acharnée. La chasse de ce lourd mammifère est devenue un art, qui a ses règles et sa stratégie; elle se fait de diverses manières, suivant que l'on veut prendre un animal isolé ou une harde. Dans le premier cas, on se sert d'*éléphants* privés, légers à la course et dressés à cette chasse. Dès qu'ils ont atteint un individu sauvage, le chasseur lui lance un nœud coulant en grosse corde, le prend ainsi par un pied et le fait tomber; on le garrotte avant qu'il ait eu le temps de se relever; puis on l'attache entre deux forts individus privés, qui ont, à coups de trompe, raison de sa résistance, et le conduisent ainsi à l'écurie. D'autres fois, on le traque, à l'aide d'hommes à pied et à cheval, on l'effraye par un grand bruit de trompettes et de tambours, et surtout par des détonations d'armes à feu, qu'il redoute par-dessus tout; on le poursuit à outrance jusqu'à ce que ses forces soient épuisées; alors un chasseur adroit lui jette le lacet au cou, et l'attache au pied d'un arbre. Dans certaines parties du royaume de Siam, on conduit de même dans le bois un *éléphant* privé; dès qu'un autre l'aperçoit, il vient l'attaquer, et pendant qu'ils se battent à coups de trompe, on lie les jambes de devant de l'animal sauvage à l'aide du lacet. Une autre chasse consiste à faire tomber l'*éléphant* dans une fosse recouverte de gazon. On choisit, pour disposer ces piéges, que l'on nomme *ogées*, un sentier qui a déjà été traversé plusieurs fois par des *éléphants* et qui leur sert probablement de route pour aller des jungles à quelque source des montagnes. On creuse alors, en travers de ce chemin, plusieurs fossés d'environ 20 pieds de largeur, et de 15 à 20 pieds de profondeur, que l'on recouvre ensuite de branches et de gazons. Bien que ces ogées soient admirablement dissimulées, il arrive assez rarement que des *éléphants* y tombent : non-seulement ils tâtent avec le plus grand soin le terrain du pied, dès qu'il leur paraît suspect, mais encore ils font un usage constant de leur trompe pour éprouver la solidité du sol, ou débarrasser leur voie de toute branche et autres obstacles qui pourraient cacher un piége. Quand cependant un *éléphant*, moins méfiant que les autres, s'est laissé tomber dans l'ogée, ce n'est pas chose aisée que de l'en retirer, et l'on n'y arrive guère qu'avec l'aide d'un *éléphant* apprivoisé. Si l'on ne peut se procurer ce complice indispensable, on n'a pas d'autres ressources que de réduire par la faim l'*éléphant* pris au piége, et l'on ne peut l'en faire sortir qu'après l'avoir ainsi dompté dans une certaine mesure; mais, comme les mâles adultes sont presque indomptables et que pas un *éléphant* apprivoisé n'ose les affronter, s'il s'agit d'un mâle adulte, il est souvent nécessaire de le détruire. Ce mode de prendre les *éléphants* était très-pratiqué jadis, et le grand nombre d'ogées qui furent creusées anciennement est attesté par les noms qu'elles ont laissés à une foule de localités, notamment dans la vallée du Doon, dans l'Himalaya, telles que *Ogeewallah*, *Ogee Chokee*, etc. Le gouvernement anglais s'est réservé, dans ces derniers temps, le monopole de la capture des *éléphants* sauvages, et les employés chargés de ce service ne voient pas d'un bon œil qu'il en soit pris au piége par des particuliers; toutefois il n'existe aucune loi qui défende de tuer ou de prendre les *éléphants*.

En Afrique, on chasse surtout l'*éléphant* pour avoir son ivoire. Le voyageur Baker, dans son *Exploration des sources du Nil*, décrit de la manière suivante la chasse faite aux *éléphants* par les indigènes : « Les naturels de l'Afrique centrale chassent l'*éléphant*, non-seulement pour s'emparer de ses dents, mais encore pour s'en procurer la chair. La mort d'un de ces animaux est pour les naturels une affaire importante, car elle fournit de la viande à une multitude d'individus, et de la graisse que tous les sauvages recherchent avec passion, soit comme friandise, soit comme cosmétique. Il y a plusieurs manières de tuer ces animaux; les piéges constituent la manière la plus ordinaire, mais les vieux mâles, pleins de sagacité, s'y laissent rarement prendre. La position choisie pour ces piéges est, presque sans exception, dans le voisinage de quelque abreuvoir naturel, et les indigènes montrent beaucoup d'adresse, en renversant des arbres à travers le sentier ordinaire que les *éléphants* suivent, et quelquefois en y creusant un fossé, afin que ces obstacles obligent la victime à prendre une direction où les piéges l'attendent. Ce sont des fosses d'environ 12 pieds de longueur sur 3 de largeur et 9 de profondeur; elles sont ingénieusement faites et diminuent graduellement jusqu'à n'avoir plus vers le fond qu'un pied de largeur. Comme la route ordinaire que les *éléphants* prennent pour aller boire est barricadée, ils sont obligés de suivre celle qui est semée de piéges nombreux. Tous ces piéges sont soigneusement cachés au moyen de branchages et de paille; sur cette paille on répand d'ordinaire de la fiente d'*éléphant*, afin de lui donner un air plus